

Monument aux morts

8, route départementale 992, Gentioux-Pigerolles

1923



Vue générale et détails du monument aux morts



Photos Martine Fabioux, Marie-Andreea Grecu

Maître d'œuvre,
Jean Duburgt

Sculpteur,
Jules Pollachi, (1877 - 1958)

Fondeur,
Edmond Guichard

Entrepreneur,
Émile Églizeaud,

Le contexte

Onze mille Poilus creusois ne sont jamais revenus de la Grande Guerre, soit 20 % des mobilisés, un taux beaucoup plus élevé que la moyenne nationale. Le maire de Gentioux, Jules Coutaud, jaressien, qui revenait lui-même du front, proposa comme monument aux morts un orphelin de bronze désignant la liste des morts et l'apostrophe « Maudite soit la guerre ». Le projet fut adopté le 19 janvier 1922.

L'édifice

D'après un modèle en bois dessiné par le conseiller municipal Duburgt, il est réalisé en 1923 par des artisans locaux : Jules Pollachi, sculpteur, Edmond Guichard, fondeur et Emile Eglizeaud, entrepreneur qui construira l'ensemble du monument.

Le monument aux morts est placé sur la place du bourg, au croisement de la route départementale D992, qui mène d'Eymoutiers à Aubusson et de la route D8 qui conduit à Pigerolles et à la Courtine. Il est situé devant le bâtiment qui abrite l'école et la mairie.

Il repose sur un socle de 3 marches et a la forme d'un obélisque tronqué. Sur sa face principale, la liste des morts mentionne 63 noms, elle est précédée de la mention « nos chers enfants », que surmontent deux palmes entrecroisées, entourant une couronne de feuillage dans laquelle s'inscrit une fleur. Les palmes et la couronne sont habituellement des attributs de la victoire mais sur un tel monument, elles sont marquées de deuil.

L'apostrophe « Maudite soit la guerre » est mise en évidence par le poing levé d'un orphelin, habillé d'un sarrau, blouse d'écolier boutonnée dans le dos, agrémenté sous le col d'un ruban noué façon lavallière et chaussé de sabots. Il tient une casquette dans sa main gauche. La volonté de présenter ainsi l'enfant souligne l'enracinement et le caractère régional donné souvent aux statues qui ornent les monuments aux morts.

Côté nord, une plaque a été ajoutée pour commémorer les morts de la Seconde Guerre mondiale et qui porte les inscriptions suivantes : « Nos chers enfants, morts à la guerre 1939-1945 » et « Morts au maquis », les deux étant suivies de 3 noms.

Actualité

Cet ouvrage constitue un véritable repère sur la place principale du bourg et fait partie des dix monuments d'inspiration pacifiste recensés en France.

Il semble donc qu'en Limousin, le plateau de Millevaches

et ses alentours aient été une région plus particulièrement sensible au pacifisme comme l'illustre le monument de Gentioux. Jamais inauguré et longtemps exclu des cérémonies officielles, ce n'est qu'en 1985, à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle gendarmerie, que le préfet du département a salué le monument.

Sa valeur historique a été reconnue par son inscription à l'inventaire des Monuments Historiques, par arrêté du 9 février 1990.

Sources :
Dossier de recensement DRAC ; Base Mérimée